



MISSION DE RECHERCHE
Droit & Justice

COMPTRASEC

Centre de droit comparé du travail
et de la sécurité sociale

université
de BORDEAUX



Numéro du rapport : 17.08
Juillet 2019

ANALYSE ET VISUALISATION DES RESEAUX CRIMINELS

Note de synthèse

Sous la direction de : Bénédicte Lavaud-Legendre, Juriste, Chercheure CNRS, COMPTRASEC UMR 5114

Ont également contribué à ce rapport de recherche : Guy Mélançon, PU Informatique, Labri – UMR 5800, Bruno Pinaud MCF informatique, Université de Bordeaux, LABRI UMR 5800, Cécile Plessard, Sociologue, chargée d'études, Comptrasec – UMR 5114, Norbert Féron, informaticien, chercheur contractuel, Labri – UMR 5800,

Les modes opératoires des groupes criminels se livrant à des faits de traite des êtres humains sont complexes et reposent sur des pratiques diverses : fabrication et mise en circulation de faux documents, violation des règles migratoires, détournement de la demande d'asile, fraude aux prestations sociales, circulation, transfert et blanchiment de fonds issus de l'activité criminelle, violences et limitation de la liberté d'aller et de venue des victimes. Ces modes opératoires évoluent en permanence vers une plus grande clandestinité : développement de « sex tours » organisés depuis l'étranger, organisation de la prostitution au sein d'établissements déclarés (salon de massage chinois,...) et disparition du racolage de rue au profit d'internet.

C'est dans ce contexte que la recherche AVRES a été pensée, revêtant un double objectif de recherche à la fois fondamentale et appliquée. Il s'agit en effet d'étendre la compréhension des réseaux criminels liés à la traite des êtres humains en s'appuyant sur une analyse empirique de ces derniers et ainsi apporter un éclairage le plus objectif possible à la décision judiciaire. Le travail entrepris a consisté à aborder la traite des êtres humains comme un objet relationnel complexe dont la logique organisationnelle ne se réduit ni aux tâches réalisées, ni aux rôles associés, classiquement étudiés. Elle implique de travailler simultanément sur les éléments personnels et identitaires de l'individu, mais aussi sur les liens qu'il entretient avec les autres acteurs du réseau. En effet, nous faisons ici l'hypothèse selon laquelle la place d'un individu ne repose pas uniquement, comme on pourrait s'y attendre, sur son rôle au sein de l'activité criminelle mais également sur les éléments identitaires qui le caractérisent ainsi que sur sa position structurale au sein du réseau.

Devant la difficulté à obtenir des données susceptibles de servir de fondement à de telles études, le choix a été fait de travailler sur les informations contenues dans des procédures pénales ayant donné lieu à la condamnation définitive de personnes sur le fondement de la qualification de traite des êtres humains. Une convention a ainsi été mise en place avec le parquet d'une ville de Province en vue d'obtenir la transmission d'un tel dossier. En l'espèce, il s'agissait d'une procédure impliquant des individus originaires du Nigéria et s'étant livré à des faits d'exploitation sexuelle.

Les données ainsi obtenues ont donc été abordées suivant une approche méthodologique mixte ; les méthodes d'analyse qualitatives et quantitatives sont toutes deux utilisées même si la collecte des informations s'appuie sur une technologie que l'on pourrait uniquement associer à la démarche quantitative. Dans les deux cas, l'interprétation émerge des données, c'est-à-dire que nous n'avons pas de présupposition sur les éléments que nous allons trouver. Au sein d'un dossier judiciaire, alors que nous systématisons le relevé d'éléments quantifiables, les écoutes téléphoniques permettent une analyse de contenu, parfois de ces mêmes éléments. Ces derniers ont donc été analysés de manière inductive, pour les données de nature qualitative et exploratoire, pour les démarches plus quantitatives. Les premiers résultats qui sont exposés ici, émanent de cette démarche. Pour mener à terme ce projet, et eu égard à la quantité et à la complexité des données, un outil informatique spécifique a été élaboré. Les données recueillies, collectées et saisies seront rapidement présenter, avant d'exposer la portée de la recherche.

§1 - Les données recueillies, collectées et saisies

Pour vérifier l'hypothèse selon laquelle la place d'un individu ne reposait pas uniquement sur son rôle au sein de l'activité criminelle mais également sur les éléments identitaires qui le caractérisent ainsi que sur sa position structurale au sein du réseau, nous avons, complétant le projet initial, pris la décision de travailler de front sur ces trois axes dans le cadre du projet AVRES.

- Le rôle criminel est ici défini comme la ou les fonction(s) d'un individu au regard des tâches – actions – accomplies. Ici, les attentes ne sont pas sociales mais criminelles : chaque tâche, liée par des liens de réciprocité et d'interdépendance, participe au bon fonctionnement de l'activité criminelle et à son déploiement. Il comprend ainsi la même dimension normative que la notion de *rôle social*, alors relative au groupe dans lequel il s'accomplit.
- L'acteur est défini comme toute personne qui a un rôle direct ou indirect, conscient ou inconscient, dans le processus d'exploitation. Le fait que la personne ait ou non fait l'objet de poursuites, que ses agissements soient effectivement répréhensibles ne constitue pas en tant que tel, un critère d'inclusion dans l'analyse conduite ici à visée exploratoire et non confirmatoire.
- L'approche relationnelle consiste à retenir l'ensemble des informations permettant de décrire l'ensemble des liens qui unissent les individus les uns aux autres. Différents types de liens ont été défini pour procéder à cette description : Relations liées à l'activité criminelle, aux échanges financiers, connaissance, sang, « couple », situation d'habitation. Au sein des relations liées à l'activité criminelle, nous avons défini de nombreuses actions, réparties autour des axes suivants : recrutement, activité de prostitution, migration ou échanges financiers.

Ce travail nous permettra de répondre aux questions suivantes :

- En quoi consiste cette activité ? Sur quelles tâches repose-t-elle ?
- Quelles sont les tâches pénalement répréhensibles et celles qui peuvent échapper aux poursuites ?
- Quels sont leurs modes opératoires ?
- Qui fait quoi ?
- Qui sont les acteurs qui composent les réseaux criminels ?
- Comment le réseau se crée, se développe et se maintient ?
- Existe-t-il de définir des éléments permettant de retracer la carrière criminelle des individus impliqués.

L'analyse permettra donc de caractériser :

- Ce qui fait qu'un individu sera plus important qu'un autre.

- Quelle(s) logique(s) structure(nt) l'organisation sociale du groupe et de l'activité.
- Sur quels éléments reposent la différenciation des individus entre eux et donc la position sociale de chacun.

Face à la difficulté à collecter, saisir, ordonner et analyser l'ensemble des données contenues dans les dossiers étudié est vite apparue la nécessité de créer un outil informatique dédié. Ce travail a été élaboré en partenariat avec des chercheurs du Labri (UMR 5800 Université de Bordeaux), à savoir Guy Mélançon et Bruno Pinaud.

L'outil élaboré repose sur la technologie Neo4j. Ce modèle de données implémente une structure de graphes multicouches et multivariés permettant de stocker un « réseau de réseaux » différenciant les liens par types, et agrégeant des variables en type et en nombre quelconque autour des entités (personnes) et des liens.

L'élaboration de la méthodologie et de l'outil correspondant ont occupé la majeure partie du temps de la recherche. L'outil est aujourd'hui pratiquement stabilisé. Il devient donc possible de présenter quelques résultats préliminaires issus des analyses. Ces résultats ne sont pas encore confirmés, mais ils permettent de mieux se représenter la portée de la recherche.

§2 – La portée de la recherche

Eu égard au temps pris pour l'élaboration de la méthodologie et de l'analyse, les données obtenues ne sont pas encore parfaitement stabilisées.

Les résultats préliminaires qu'il est possible d'évoquer portent sur la définition des rôles, sur la possibilité de procéder à des analyses statistiques et d'effectuer des visualisations du réseau étudié.

A – La définition des rôles

Le rôle criminel au sein de l'activité de traite a été défini comme désignant la ou les fonction(s) d'un individu au regard des tâches – actions – accomplies dans ce champ singulier. Ces rôles ont été définis à partir des éléments d'identification des individus ainsi que des actions qui contribuent à l'activité criminelle. Néanmoins, la lecture qualitative des pièces du dossier, et notamment des écoutes téléphoniques a été déterminante dans ce travail de définition. C'est grâce à cette dernière que les éléments quantitatifs prédéfinis ont été complétés. La définition des rôles a donc constitué la dernière étape dans l'élaboration de l'outil. L'objectif est d'élaborer un profil type d'individus en fonction des rôles attribués permettant d'associer à la définition du rôle les actions correspondantes, la place dans la relation (positionnement en Ego/Alter), les caractéristiques socio-démographiques, la contingence avec les autres rôles, ainsi que la place de ce rôle dans la carrière. A ce stade, nous ne sommes pas encore en mesure de présenter des résultats stabilisés pour toute la dimension quantitative, et notamment pour ce qui est des caractéristiques socio-démographiques. Néanmoins, afin d'illustrer de la manière la plus précise possible la démarche entreprise, le choix a été fait de présenter une partie des éléments ayant d'ores et déjà émergé quant aux caractéristiques socio-démographiques associées à chaque rôle.

Ont été distingués les rôles spécifiques à l'exploitation sexuelle de ceux qui peuvent être transversaux à différentes formes d'exploitation. Les rôles spécifiques à l'exploitation sont ceux de prostituée, tutrice, proxénète, encourage la prostitution, gestionnaire des lieux de prostitution. Sont transversaux les rôles de prestataire migration, prestataire financier, recrutement / contrôle, prestataire logement, bénéficiaire du réseau hors exploitation.

B – Les analyses statistiques et réticulaires

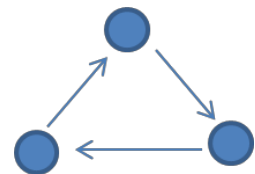
L'analyse statistique permet de saisir qui sont les acteurs, quels sont les différents rôles au cœur de l'activité criminelle et enfin quels acteurs endossent quels types de rôle.

Existe-il un lien entre le genre, l'âge, la langue parlée, le nombre de langue parlé et le type et le nombre de rôle dans l'activité criminelle ? Autrement dit, qu'est-ce qui fait que l'individu va jouer un rôle ? Cette question implique une analyse bivariée des variables deux à deux mais également des analyses factorielles permettant de prendre en compte en une seule et même analyse l'ensemble des éléments recueillis.

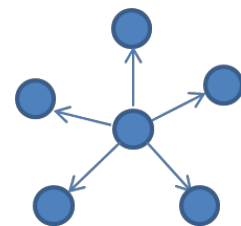
L'analyse statistique permet en premier lieu de décrire la population d'étude contenue dans chaque dossier étudié.

En outre, l'analyse de réseau peut se faire de trois manières différentes :

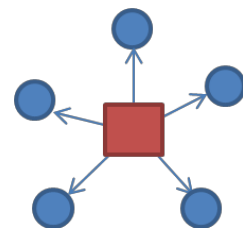
- En se concentrant sur le réseau social complet



- En se concentrant sur le réseau personnel d'un seul acteur – C'est l'analyse égo-centrée



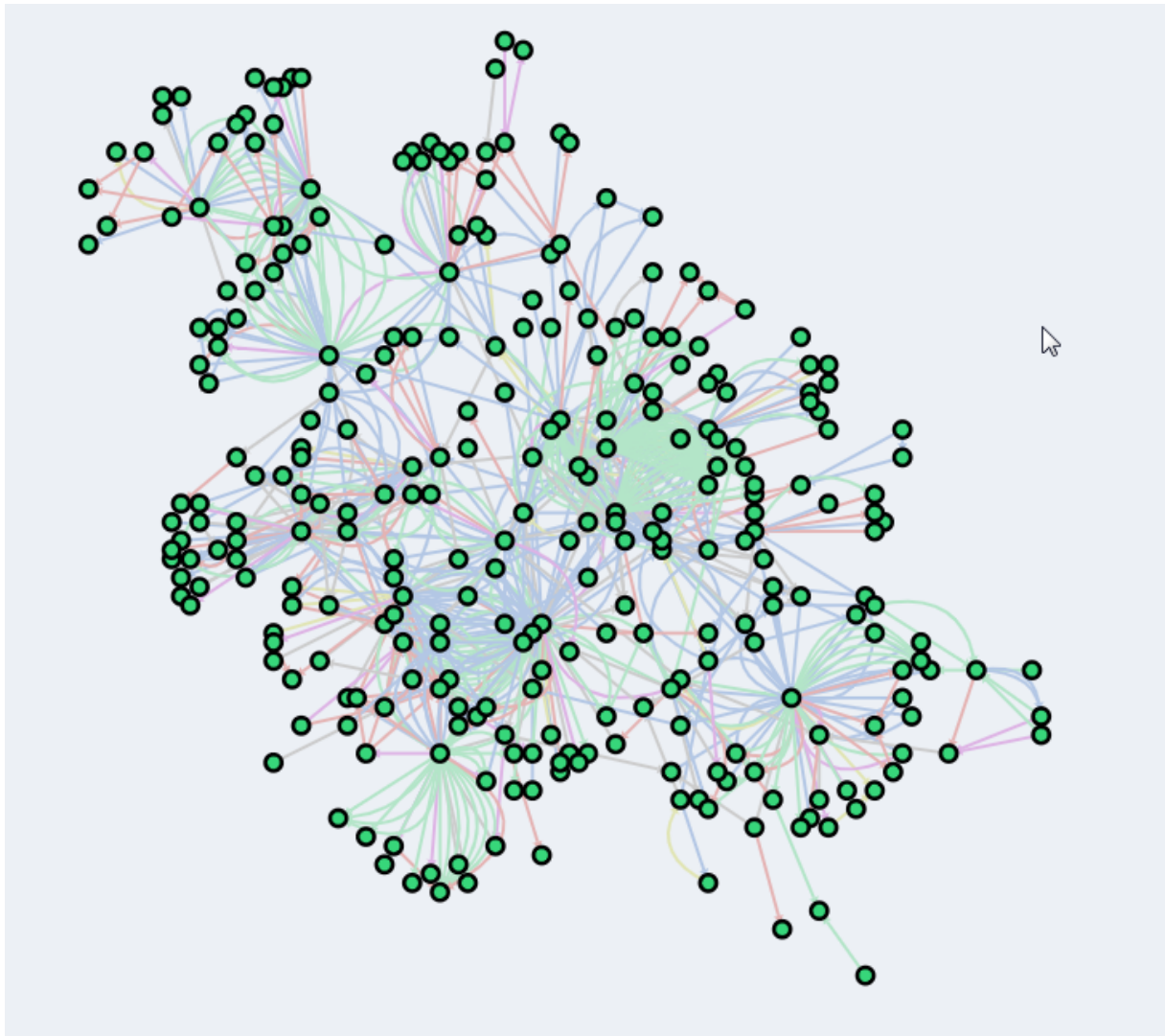
- En procédant à une analyse de réseau 2-mode permettant d'observer les liens d'affiliations à d'autres unités d'analyse :



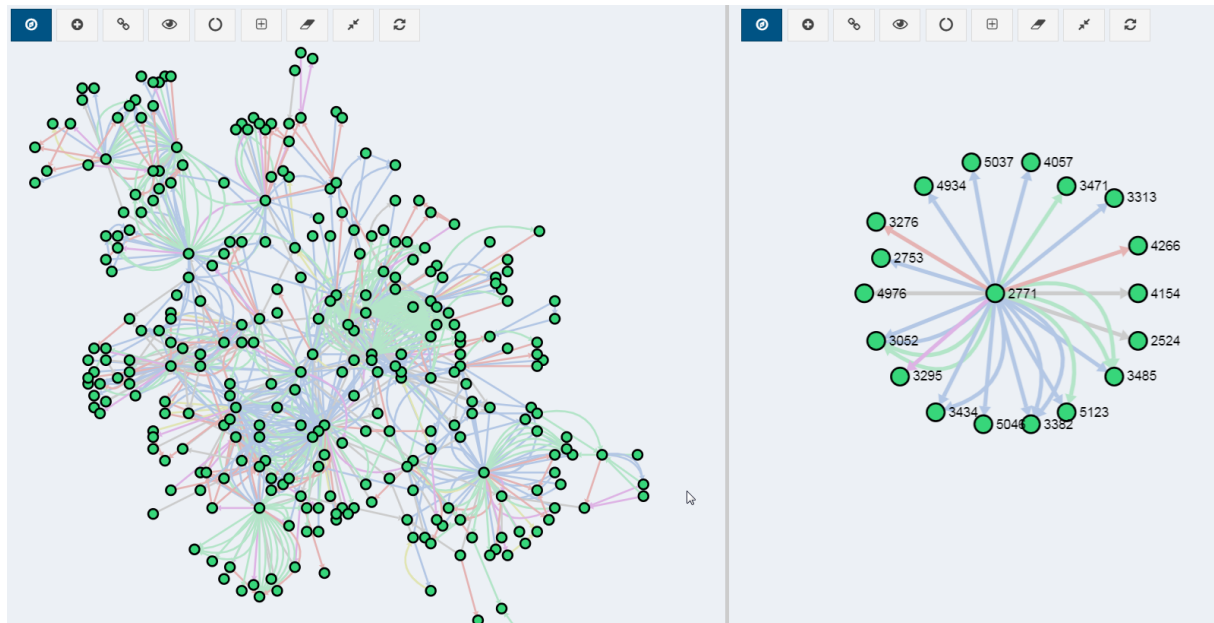
C – Les visualisations

L'outil élaboré permet de réaliser de très nombreuses requêtes et visualisations correspondantes.

Ainsi, la visualisation de l'ensemble des individus identifiés dans la procédure ainsi que les types de relations donnent lieu au schéma suivant.



L'analyse égocentrée permet de se concentrer sur un seul individu.



Les données issues du projet AVRES permettent d'alimenter l'hypothèse selon laquelle les trajectoires des individus qui composent le groupe d'exploitation s'inscrivent dans une carrière criminelle. A leur arrivée dans le pays dans lequel elles vont être exploitées, les filles et femmes nigérianes commencent par exercer le rôle de prostituée. Elles vont ensuite devenir « tutrice », puis « proxénète », à moins qu'elles ne fassent le choix de quitter le groupe. Le rôle de « proxénète » correspond à une position élevée et probablement – mais ce point reste encore à confirmer – à la position la plus haute dans la carrière criminelle au sein des groupes nigériens. Le « proxénète » a sous ses ordres la « prostituée » mais également la « tutrice » à qui il/elle délègue les fonctions de surveillance. Néanmoins, il existe vraisemblablement une hiérarchie au sein même de ce rôle de « proxénète ». Lorsque le « proxénète » est un homme, sa trajectoire criminelle est très différente de celle des femmes. Lorsque les hommes « proxénète » cumulent avec d'autres rôles, ils n'exercent aucun rôle spécifique à l'exploitation mais cumulent avec des rôles transversaux à d'autres formes d'exploitation.

Les rôles qu'on a qualifiés de « transversaux » peuvent être exercés dans différentes formes d'exploitation (traite à des fins de travail ou délinquance ou mendicité forcés...). Ces rôles vont rendre possible l'exploitation et sont donc absolument essentiels à la pratique criminelle. Ils pourront être exercés soit par les personnes qui sont également impliquées dans la dimension d'exploitation de l'activité, soit par des individus qui agissent comme des prestataires de services au service de proxénètes. L'un des enjeux de l'étude est précisément de déterminer de quelle manière fonctionne l'activité.

A ce stade, nous ne pouvons présenter de résultats consolidés, mais le fait d'être un homme ou une femme a une influence déterminante sur la position au sein du groupe, tout comme l'appartenance à un club de femme ou à un groupe *cultist*.

Le présent document constitue la note de synthèse d'une mission réalisée avec le soutien du GIP Mission de recherche Droit et Justice (convention 217.03.30.05). Son contenu n'engage que la responsabilité de ses auteurs. Toute reproduction, même partielle est subordonnée à l'accord de la Mission.